



Dans deux correspondances frappées de la mention « Très Urgent » signée ce 27 Avril, le ministre de l'Administration Territoriale somme les opérateurs de téléphonie mobile MTN et Orange de clôturer les comptes mobiles de la collecte de fond lancée par le Maurice Kamto.

Dans ces correspondances, le super chef de terre rappelle qu'il est la tutelle des partis politiques et des associations, et qu'il n'a pas connaissance d'une association dénommée « survie-cameroun-survival initiative ».

Le membre du gouvernement convoque ici la loi du 19 décembre 1990 en son no 90/056 pour dire qu'il est formellement interdit à un parti politique de recevoir des fonds à l'extérieur.

Il continue dans une injonction en arguant que le fait que Mtn et Orange se positionnent en co-auteur ou complice d'une activité « illégale ».

Le ministre publie conclue et demandant purement et simplement le gel de ce compte. Cette situation qui malheureusement prête à confusion quant on connaît la situation de l'heure ou toutes les forces vives du Cameroun doivent d'unir pour contrer le covid-19, la sortie du ministre vient encore mettre de l'huile sur le feu et créer d'autres polémique